

### 3 BRACONNIERS INTERPELLES A BETHENCOURT-SUR-MER

**Dans la nuit du 22 au 23 août, les agents de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) ont interpellé une équipe de braconniers sur la commune de Béthencourt-sur-mer. Ils encourent jusqu'à 4 ans de prison et 60 000 € d'amende.**

Le lundi 21 août 2017, le service départemental de l'ONCFS est alerté par un garde-chasse particulier. Ce dernier fait état d'actes de chasse illégaux commis de nuit par des personnes de la communauté des gens du voyage.

Les investigations menées par les inspecteurs de l'environnement de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ont permis d'interpeller en flagrant délit une équipe de trois braconniers dont un mineur dans la nuit du mardi 22 au mercredi 23 août sur la commune de Béthencourt-sur-Mer. Ces individus prospectaient la plaine en fourgon et tiraient les animaux avec une

carabine 22 Long Rifle dotée d'une lunette de visée et d'un modérateur de son. Avant l'intervention des policiers de l'environnement ces braconniers avaient tué un lièvre d'Europe qu'ils avaient dissimulé dans leur véhicule.

Le parquet du Tribunal de Grande Instance d'Amiens décidera des poursuites à engager à l'encontre de ces contrevenants. Ils encourent 4 ans de prison et 60 000 € d'amende ainsi que la confiscation des objets saisis.

Le service départemental de l'ONCFS peut-être contacté pour tout signalement au numéro suivant : 03 22 27 95 37 ou par courriel [sd80@oncfs.gouv.fr](mailto:sd80@oncfs.gouv.fr)



Arme et lièvre saisis © SD80 / ONCFS

#### CONTACT PRESSE

**Florent MARGRIT**  
Adjoint au Chef du service  
départemental ONCFS de la  
Somme  
03 22 27 95 37  
[sd80@oncfs.gouv.fr](mailto:sd80@oncfs.gouv.fr)